



L'an deux mille dix-neuf le sept novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYS Jean-Pierre, Maire.

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, CAPDEVIOILLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PEYROULET B, M. PEYS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : Mme BERGÉ (M. PEYS), Mme SENTAURENS (M. PEYROULET B.), M. PEYROULET J-M (Mme LAPLACE-NOBLE), Mme DE FAUP (Mme VIRLOGEUX).

Absents excusés : M. LABORDE, M. NOIR, M. PARGADE, M. RUBIO.

Secrétaire de séance : Mme CAPDEVIOILLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

° Une réunion d'information s'est tenue en Mairie le 04 novembre. Elle a permis à la cinquantaine de personnes présentes, administrés et élus, de prendre connaissance du mode d'organisation défini en cas de déclenchement du PCS lors de l'apparition d'un aléa : inondation, tempête, transport de matière dangereuse, séisme, feu de forêt. Ce plan est composé de fiches réflexes à chaque étape de sa mise en œuvre : déclenchement, information à la population, mise à l'abri, secours, nettoyage, afin de faciliter les manœuvres et les rendre plus efficaces, avec l'aide des nombreux habitants et entreprises qui se sont portés volontaires pour agir en cas de crise sur les 4 missions allant du prêt de matériel, hébergement, nettoyage ou de l'aide aux démarches administratives. Un exercice sera réalisé avant la fin de l'année afin de tester cette organisation.

II - SCOLAIRE :

° Une commission sur le thème du « Bien vivre à l'école » avec l'association des parents d'élèves, les enseignants et des élus s'est réunie et prévoit d'organiser une conférence sur le harcèlement avec le partenariat de l'APAVIM, la gendarmerie ou encore l'intervention auprès des enfants puis des parents de l'association « Colosse aux pieds d'Argile ».

III - FONCIER :

° La résolution de la vente d'une parcelle Chemin du Cournau à la SEMILUB est actée. En effet cette dernière cessera son activité en 2020 et se voit donc dans l'impossibilité de réaliser le projet initialement prévu de construction de PSLA.
° Des passages ou sentiers dans le village sont dénommés afin de leur donner plus de visibilité et d'identité.

IV - ANIMATION :

° Dans le cadre du Cabaret, la compagnie Ezeq a travaillé en résidence au Centre Festif pendant une semaine.
° Le prochain spectacle programmé le 14 novembre 2019 est à destination des scolaires.
° Le 22 novembre 2019 « La robe de Rachel » : Compagnie les pieds dans l'eau.
° L'association Art et Terroir propose quant à elle un « Urban Quest » le matin du 24 novembre 2019 avec marché des producteurs au Centre Festif avec possibilité de restauration le midi.
° Le Comité organisera le réveillon du 31 décembre.

V - AGENDA 21 :

° Réunion sur la gestion de la forêt le 13 novembre 2019.
° La plantation des arbres fruitiers est prévue le 23 novembre 2019 au verger, avec pose de panneaux explicatifs réalisés par les enfants de l'ALSH.
° L'évaluation des actions se tiendra le 03 décembre 2019.

VI - SPORT :

° Le FCLB réfléchit à la réalisation d'un terrain synthétique. Il sollicite la fédération et les communes de Serres-Castet et Sauvagnon.

VII - INTER COMMUNALITÉ :

° L'enquête publique du PLUI est désormais terminée, le rapport du commissaire enquêteur est à venir.
° Le zonage des eaux pluviales réalisé par le Syndicat des Eaux Luy Gabas Lees est approuvé.
° Le problème de saturation des réseaux dans le lotissement Ensourayado est soulevé et sera relancé au niveau du Syndicat.

VII - DIVERS :

° Une décision modificative de crédits est adoptée.
° Un nouveau poste en Service Civique va être créé.
° Le projet de rachat du local Auto École est abandonné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 06 décembre à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 13 novembre 2019

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

